

Avis adopté

Séance plénière du 11 mars 2026

« **Quels leviers pour optimiser *la décarbonation* de la chaîne logistique alimentaire ?** »

Déclaration du groupe des Associations

Le système alimentaire mondialisé a allongé de manière déraisonnable la chaîne logistique. Entre la ferme et l'assiette, la multiplication des intermédiaires, l'hyper-transformation des produits et l'explosion des transports routiers génèrent une part massive de nos émissions de gaz à effet de serre. Ainsi, aujourd'hui, l'assiette des Françaises et des Français a un coût carbone aberrant et la logistique en est la part immergée. Nos aliments parcourent en moyenne 1 400 kilomètres avant d'être consommés. Ce modèle, fruit d'une course aux flux tendus et à la mondialisation, est à bout de souffle.

C'est pourquoi, décarboner cette chaîne n'est donc pas qu'une question technique mais un impératif de transformation systémique.

Le Groupe des Associations salue le travail des rapporteurs qui ont su mettre en lumière la complexité de cette filière. Cet avis aborde des sujets de manière frontale, sur lesquels nos organisations (notamment environnementales, de solidarité, ou de l'éducation populaire) formulent depuis de nombreuses années des propositions pouvant changer la donne. Certaines d'entre-elles se retrouvent d'ailleurs au sein de cet avis.

Nous soutenons ainsi l'appel à réduire le nombre de références de produits alimentaires qui, pour notre groupe, est une véritable mesure de sobriété qui s'attaque à la surproduction. De même, la volonté de relocaliser via les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), de soutenir les AMAP et les circuits courts, ainsi que le choc d'investissement réclamé pour le fret ferroviaire en reconstituant un pôle public fort, sont d'excellentes orientations que nous partageons.

Concernant les PAT, nous regrettons néanmoins que ces derniers soient trop souvent centrés sur la filière agricole et les acteurs de l'agroalimentaire et non sur les besoins des populations et le droit à l'alimentation (disponible, accessible, adéquate et durable). Preuve une fois de plus, que les habitantes et les habitants qui sont aussi les consommateurs et consommatrices de proximité, ne sont que trop rarement associés à ces projets qui les concernent directement. Nous regrettons que la préconisation 1 de l'avis « Pour une alimentation durable ancrée dans les territoires » appelant à la création des Maisons de l'Alimentation Durable, n'ait pas été renouvelée et renforcée. Le CESE a une longue histoire de production d'avis de qualité, aux préconisations peu suivies mais fondamentales, nous devrions en être les premiers promoteurs.

Notre groupe émet par ailleurs de sérieuses réserves sur plusieurs points qui nous semblent ouvrir la porte à de fausses solutions.

Ainsi, nous alertons sur le recours aux biocarburants et au gaz naturel. Même assortie de garde-fous, cette orientation reste dangereuse. Nos terres agricoles ont vocation à nourrir les populations, non à alimenter des moteurs thermiques. La méthanisation et les agrocarburants à grande échelle engendrent des dérives productivistes et des destructions de biodiversité que nous ne pouvons cautionner. Encourager ces énergies, même à titre « transitoire », fait peser un risque inacceptable de conflits d'usage sur nos terres agricoles et forestières et rendent la transition indépassable. Un autre problème est qu'en effet les déchets ne suffisent pas à faire tourner et à apporter la variété d'approvisionnement nécessaire pour que les méthaniseurs fonctionnent

correctement. Ceux-ci sont d'ailleurs souvent implantés sur des zones « naturelles » pour éviter de perdre de la « terre productive », ce qui mécaniquement augmente les flux routiers et les digestats le plus souvent épandus peuvent être fortement concentrés en polluants chimiques et métaux lourds.

De plus, face à la prolifération des méga-entrepôts, nous regrettons une certaine frilosité. S'inquiéter des contraintes du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) et limiter l'obligation de panneaux solaires aux seuls entrepôts de plus de 5000 mètres carrés n'est pas à la hauteur de l'urgence foncière et climatique et concède même un recul inacceptable.

Le texte relaie par ailleurs les « inquiétudes » de certains acteurs économiques face au Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Pour nous, le ZAN n'est pas un risque, c'est un bouclier vital contre la bétonisation induite par les méga-entrepôts du e-commerce. D'autant que les implantations de sources d'énergies renouvelables sont des exceptions au ZAN, on peut déjà aujourd'hui artificialiser pour cet usage. De plus, limiter l'obligation de toitures photovoltaïques aux nouveaux entrepôts de plus de 5000 m² est une occasion manquée car l'urgence exige un seuil beaucoup plus bas et une obligation de rénovation pour l'existant.

Enfin, concernant la logistique urbaine du dernier kilomètre, bien que l'avis évoque des conditions de travail « socialement responsables », il manque l'occasion de condamner fermement le recours aux faux-indépendants. Pourtant la décarbonation du « dernier kilomètre » ne se fera pas sans justice sociale. Si l'avis mentionne les conditions de travail, il manque d'ambition face à l'ubérisation et à la précarité qui frappent les livreurs à vélo. Ce alors que nous avons fait adopter un avis sur la précarisation du travail il y a quelques semaines. Il n'y a d'ailleurs pas que le transport pour les conditions de travail, celles par exemple en agroalimentaire sont très difficiles et le travail très mal rémunéré. Tout comme on ne peut raisonner décarbonation des filières en ne se focalisant que sur les transports, mais bien sur la totalité du cycle de vie des aliments produits.

Nous estimons qu'une cyclo-logistique écologique ne peut reposer sur l'exploitation sociale et que de manière absolue, la transition écologique doit être indissociable d'une transition sociale. Rappelons-nous un slogan qui a marqué notre récente histoire politique « fin du monde et fin du mois, même combat ».

Malgré cet équilibre fragile, entre de réelles ambitions de sobriété et de relocalisation d'une part et des angles morts regrettables sur l'artificialisation et les agrocarburants d'autre part, **le Groupe des Associations a fait le choix de voter en faveur de cet avis.**